



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 novembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Christophe AVENA
Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Joël MEKHANTAR
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Denis HAMEAU
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Danielle JUBAN
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Stéphanie VACHEROT
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Monsieur Jean-François COURGEY
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Bassir AMIRI
Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Philippe THIRION
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur David HAEGY
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Delphine BLAYA
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF

OBJET : CULTURE

La Minoterie - Convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 « scène conventionnée d'intérêt national » à conclure entre la Ville, l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'association La Minoterie

Dans le cadre de sa politique culturelle en direction du jeune public, la Ville de Dijon a confié en décembre 2013 la direction de la Minoterie (ancienne halle Bonnotte réhabilitée) à l'association gestionnaire du lieu.

Après cinq années d'activité, la Minoterie a été clairement identifiée en tant que lieu de création et d'éducation artistique et culturelle mais également comme un espace ressources pour l'ensemble des professionnels du secteur. Elle a reçu en mai 2017 l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national » avec une mention spécifique « Art, Enfance, Jeunesse ».

Une première convention a été conclue pour les années 2018-2021, entre l'association et ses partenaires publics (État, Région Bourgogne Franche-Comté et Ville de Dijon) pour accompagner la mise œuvre du projet artistique et culturel de l'association et définir les modalités de son évaluation.

L'arrivée en mai 2023 de Séverine Coulon, nouvelle directrice de la structure, a permis de déployer un nouveau projet partagé avec les co financeurs.

En 2024, 98 représentations pour 25 compagnies ont été programmées par l'association auxquelles ont assisté 7 195 spectateurs (18 % jeune public hors scolaire, 57 % scolaire et petite enfance et 25 % d'adultes). 13 résidences d'artistes professionnels s'y sont tenues et 20 actions culturelles ont été organisées par La Minoterie au bénéfice de 1 500 participants.

Il est proposé de signer une seconde convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association, l'État et la Région couvrant les années 2025, 2026 et 2027.

Les objectifs de cette convention sont partagés avec les co-financeurs qui contribuent au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel qui se décline autour des volets suivants :

- une programmation en faveur de la création co-générationnelle visant l'élargissement des publics dès le plus jeune âge et l'inclusivité ;
- la mise en œuvre de résidences et de coproductions ;
- une co-programmation de spectacles ou de co-soutien de résidences pour inscrire la Minoterie dans différents réseaux comme structure de référence structurante ;
- des parcours artistiques dans les quartiers prioritaires de la ville visant à proposer actions culturelles, résidences et programmations ;
- un volume horaire significatif d'actions culturelles à destination des enfants et adolescents accompagnés par des institutions socio-médicales ou judiciaires;
- des actions de formation, de professionnalisation et de transmission notamment en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon, principalement sur le volet de la spécialité Théâtre.

Les modalités techniques de mise à disposition du site de la Minoterie au profit de l'association La Minoterie ont fait l'objet d'une convention bipartite spécifique, entre la Ville et l'association qui viendra à échéance au 31 décembre 2025 et devra faire l'objet d'un renouvellement.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de convention pluriannuelle d'objectifs 2025-2027 « scène conventionnée d'intérêt national » et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détails ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 59

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)